

Tarbes, le 8 avril 2020



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Féminicide à Tarbes :

L'inaction du gouvernement le rend coupable des violences faites aux femmes.

Se donner réellement les moyens de protéger les femmes victimes de violences : les propositions du Collectif

La semaine passée, le Collectif 65 Droits des Femmes a appris avec horreur qu'une femme de 50 ans était morte sous les coups de son conjoint à Tarbes. Nous partageons la peine de ses proches et nous leur adressons toutes nos condoléances.

Ce nouveau féminicide s'est tenu dans les conditions exceptionnelles de l'état d'urgence sanitaire. Depuis le début de l'année, ce sont déjà 24 femmes qui sont mortes sous les coups de leurs conjoints ou ex-conjoints. Depuis le début du confinement, les associations alertent nationalement sur l'augmentation des violences domestiques liée aux conditions d'enfermement. La secrétaire d'État chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes a également rapidement reconnu la nécessité d'un plan d'urgence pour cette situation exceptionnelle. Le 114, numéro d'urgence par SMS, est utilisable par les victimes jusqu'à la fin de la période de confinement, il devra le rester ensuite.

Le numéro 3919, si il a vu ses horaires élargis doit l'être 7/7 et 24/24, et son financement immédiat. Nous sommes en colère de constater que ce « Plan d'urgence » relève davantage de la communication que de vraies mesures. Il n'est pas à la hauteur de la véritable urgence que vivent les femmes – et plus largement les familles – enfermées avec leurs bourreaux avec des possibilités d'échappatoire encore plus restreintes qu'en temps normal.

C'est pourquoi nous allons très rapidement contacter le Préfet, représentant de l'État dans notre département, afin de lui demander un véritable plan d'urgence national et une coordination de tous les services de l'État effective, afin que les informations d'urgence circulent le mieux possible et que les voies de mise à l'abri des victimes soient les plus efficaces possible. Nous lui demanderons également de mettre en œuvre toutes les mesures d'information et de protection qui sont en son pouvoir à l'échelle de notre territoire.

Nous contacterons également le maire de Tarbes, afin que tous les moyens dont dispose la municipalité soient mis en œuvre pour que les victimes de violences puissent trouver le soutien nécessaire. Nous souhaitons que les numéros d'urgence soient affichés de manière très visible dans tous les commerces alimentaires et sur les panneaux lumineux et publicitaires appartenant à la ville. Un message d'information auprès de tous les parents d'élèves des établissements scolaires doit pouvoir également être mis en place. Enfin, nous demanderons à ce que des hébergements d'urgence (chambres d'hôtel, appartements) soient mis à disposition de toute personne le demandant et sans délais, à l'heure où les hébergements traditionnels sont saturés.

Nous nous adresserons aussi au commissaire de police de Tarbes, pour lui rappeler que la vigilance de ses services sur les violences intrafamiliales est aujourd'hui encore plus importante que d'habitude. Toutes les plaintes doivent être recueillies avec considération et respect de la parole des femmes, et une attention particulière doit être portée sur les signalements de témoins de violences. Les forces de police déployées dans les rues pour les contrôles devront remplir leur rôle de protection en se faisant le relais des informations d'urgence et des possibilités de soutien vers lesquelles les victimes de violences peuvent se tourner.

Enfin, le drame vécu à Tarbes la semaine dernière nous rappelle que nous pouvons toutes et tous avoir un rôle à jouer dans la lutte contre les violences faites aux femmes.

Soyons attentifs, attentives, à nos connaissances, nos voisines, aux membres de notre famille.

Diffusons les informations d'urgence, sur les réseaux sociaux, par affichettes dans nos halls d'immeubles ou sur nos fenêtres, lors de nos sorties dérogatoires.

Nous rappelons que le confinement n'autorise pas :

- à dévaloriser
- à insulter
- à taper
- à imposer un rapport sexuel

Si vous êtes victime de violences, appelez le 3919.

En cas d'urgence, appelez le 17 ou envoyez un SMS au 114.

Les pharmacies peuvent être également un lieu de relais pour les femmes victimes de violences.

**Le confinement
n'autorise pas :**

- à dévaloriser
- à insulter
- à taper
- à imposer un rapport sexuel

**Si vous êtes victime
de violence,
appelez le **3919****

En cas d'urgence, appelez le 17.

noustoutes.org